

# Rôles et responsabilités Pour la dénomination de GCFA

## Vos contributions connexionnelles à l'œuvre

Selon le Livre de discipline, « les agences générales sont importantes pour notre vision, notre mission et notre ministère communs » (¶ 701.2). Le Conseil général des finances et de l'administration (CGFA) a été créé par la Conférence Générale pour remplir de nombreuses fonctions, y compris :



Coordonner et administrer les ressources et les politiques financières



Examiner les budgets annuels des agences générales et procéder à des audits



Soumettre un budget quadriennal à la Conférence Générale



Protéger les intérêts et les droits juridiques de l'Église Méthodiste Unie



Maintenir une exonération fiscale de groupe pour les entités méthodistes unies



Fournir les ressources administratives nécessaires à la réalisation de la mission de l'Église



Recueillir et tenir à jour les données et les statistiques relatives à la dénomination



Soutenir l'épiscopat en apportant un soutien administratif



Fournir un programme d'assurance pour répondre aux besoins de l'Église

\*\*\*Certains services figurant sur la liste ne sont actuellement disponibles qu'aux États-Unis, mais le GCFA s'efforce activement de trouver des moyens de rendre davantage de ressources accessibles à l'ensemble des Conférences centrales.